



Dans ce numéro

1. Réglementation Fête Patronale
2. Avis de naissance
3. Recensement nouveaux Taissotins
4. Opération « Vacances tranquilles »
5. Pharmacie de garde
6. Petites annonces
7. Ouverture Croquemouche
8. A vos déguisements
9. Caisse des Ecoles
10. Concours de boules
11. Publicité
12. Cross de Taissy

IL N'Y AURA PAS DE TAISSOTIN LE 19 AOÛT

AVIS DE NAISSANCE

2 Bienvenue à **Anna**
née à Reims le 30 Juillet 2011
et Félicitations aux parents
M. Mme MADUENO MICHAUX
6B rue de Clairmarais à Taissy

Traditionnellement, l'accueil des nouveaux Taissotins se déroule le lundi de la Fête Patronale.

Les nouveaux habitants qui ne se seraient pas encore fait connaître peuvent encore se présenter au secrétariat de Mairie pour la mise à jour de notre listing.

3

Opération « VACANCES TRANQUILLES » organisée par la Gendarmerie Nationale.

Partez l'esprit serein, la Gendarmerie s'occupe de protéger vos biens pendant toute la durée de vos vacances.

Avant votre départ, renseignez-vous auprès de la Brigade locale (Taissy 03.26.82.33.90)

4

REGLEMENTATION FETE PATRONALE SAMEDI 27, DIMANCHE 28 ET LUNDI 29 AOÛT 2011

La circulation sera bloquée et le stationnement interdit du lundi 22 août au mardi 30 août inclus :

- face au 12 de la rue Longjumeau
- face à la Mairie, rue Longjumeau
- face au 1 de la rue des Patières
- face à l'école primaire, hauteur allée des Hayes
- face au chemin Thomas coté est et ouest
- du n°1 au n°3 de la rue du Saussais.



Des barrières seront mises en place pour matérialiser cette réglementation qui n'est pas applicable aux riverains du chemin Thomas.

La circulation sera interdite sur la Fête dans l'enceinte bloquée, à tous les véhicules à moteur (mobylettes, motos, autos, camions, etc...)

Le stationnement est strictement interdit à tous les véhicules, du 3 au 7 rue de Sillery, du lundi 22 août au mardi 30 août 2011. Cette réglementation sera signalée par des panneaux.

STATIONNEMENT DES CARAVANES ET HOMES MOBILES

Les caravanes et homes mobiles des forains seront regroupés pendant leur séjour dans la commune, sur le terrain (espace vert) derrière le groupe scolaire Emile Bruyant.

DEROULEMENT ET EMBLACEMENT DE LA FETE

La fête patronale se déroulera :

- Place de la Mairie en ce qui concerne les bals, danses, spectacles et jeux.
- A l'entrée de la rue Longjumeau pour la partie des stands (tirs, confiseries, loteries ...)
- Place de l'école primaire et alentours pour toutes les activités " manèges ", terrain de boules, chaussée de St Léonard.

Parcours du défilé des chars fleuris du 28 août 2011 :

La circulation et le stationnement des véhicules devront permettre le libre passage des chars et des troupes folkloriques sur le cheminement du défilé. Un espace de 3 m devra être respecté afin de faciliter leurs manœuvres.

Description du parcours :

A 15 heures, départ de la Place Mistral du DEFILE DE CHARS accompagnés de troupes folkloriques ainsi que les enfants et adultes costumés et les Associations prendront l'itinéraire des rues de l'Estérel, des Cévennes, des Ecrins, de Colbert, du Piqueux, des Petits Fossés, Henri Warnier, du Piqueux, de Colbert, de Sillery, Chemin de la Cuche, rue des Ailettes, des Vigneuls, de Sillery et de la Place de la Mairie.

Les fonds sonores seront arrêtés et la musique mise en sourdine, à partir de

- 2 heures pour la nuit de samedi à dimanche
- 1 heure pour la nuit de dimanche à lundi
- minuit le lundi 29 août 2011

Toute manifestation (manèges, stands, musiques...) est strictement interdite au delà de la date précitée.

UTILISATION DE LA PLACE DES ECOLES

Il est demandé aux forains : De se conformer à la réglementation du présent arrêté.

De ne pas utiliser de pieux ou objets perforants sur la place de l'école ou sur les lieux de stationnement des manèges et stands divers. De mettre des socles en bois sous crics et vérins. De protéger le dessous des moteurs afin d'éviter les écoulements d'huile et de gazole sur le sol. D'éviter les manœuvres et virages sur place. De nettoyer, avant leur départ de la commune, le ou les emplacements qui leur auront été attribués. De ramasser les ordures ménagères et autres provenant de leurs activités foraines, dans des sacs et poubelles ou des cartons soigneusement fermés qui seront déposés devant les terrains de stationnement des caravanes ou place de l'école et rue de Longjumeau.

SECURITE

Il ne pourra être tiré pendant la Fête, en quelque endroit que ce soit, aucun pétard, fusée, boîte, ou pièce d'artifice quelconque, à l'exception toutefois du feu d'artifice organisé par le Comité des Fêtes sur le terrain de boules derrière l'église.

SANCTIONS

Les infractions aux présentes dispositions seront constatées par des procès-verbaux et poursuivis conformément à la loi.





• Professeur donne cours de maths pendant Juillet, Août et année scolaire. Je me déplace à domicile. CESU et tickets CESU acceptés.
☎ 06.09.34.74.42

• Recherche femme de ménage sur Taissy 2 à 4 heures/semaine.
☎ 06.86.44.48.95

• Vends canapé cuir marron clair 3 Places - bon état - Prix 300 €.
☎ 03.26.82.04.51

6

7

CROQUEMBOUCHE SERA OUVERT LE LUNDI 15 AOÛT



Voici quelques idées de déguisement pour ceux qui souhaitent accompagner nos 4 chars lors du défilé de la Fête Patronale :

▪ AVATAR - tee shirt et collant bleu (queue, oreilles et maquillage fournis) - tenue militaire (masque fourni)

▪ KING KONG - short long, chemisette ceinturée, fusil, appareil photo pour l'explorateur. Pour les sauvages, se renseigner pour les costumes et accessoires (les enfants jusqu'à 5 ans seront tirés en barque)

▪ LA FOLIE DES GRANDEURS et STAR WARS - costumes personnels
D'autres films sont mis en scène tels que CAMPING - PEAU D'ANE - BRICE DE NICE - LES VISITEURS - DISCO - LA SOUPE AUX CHOUX
Renseignements, inscription, besoin de matériel : contacter le 14 rue des Thuillettes ☎ 03.26.82.39.79

8

NOUVEAU à TAISSY

**OUVERTURE
BOWLERS GAMES**



**du Lundi au Jeudi
de 14 H à 1 H
Vendredi Samedi
de 14 H à 3 H**

11

CAISSE DES ECOLES DE TAISSY

INFO

Attention ! La Crèche et l'Accueil de Loisirs seront fermés les jeudi 25, vendredi 26 et lundi 29 août.

Réouverture le mardi 30 août au matin.

Info Accueil Périscolaire

Les dossiers d'inscription pour les Accueils de Loisirs (Mercredis et petites vacances) et Périscolaires (Accueil du matin, cantine, Accueil du soir) pour l'année 2011-2012 sont disponibles.

Nous vous rappelons que pour pouvoir inscrire vos enfants à la Caisse Des Ecoles pour la rentrée, vous devez être obligatoirement à jour dans vos règlements.

Photos souvenir de Juillet



Sortie à Sept-Saulx et Sortie à Nigloland

Renseignements et Inscriptions :

Elise ou Ludo (Caisse Des Ecoles) : 03-26-82-77-97

Mme THOURAULT : 03-26-85-81-25

9

CONCOURS DE BOULES SAMEDI 27 AOÛT 2011

À 13 H 00 À TAISSY AU BORD DE VESLE

INSCRIPTION SUR PLACE 6 €

RÉCOMPENSE À TOUS LES PARTICIPANTS. VENEZ NOMBREUX !

10

BULLETIN D'INSCRIPTION

AU CROSS DE TAISSY DU SAMEDI 27 AOÛT 2011.

Clubs sportifs, licenciés, ce CROSS n'est pas une compétition sportive, mais exclusivement organisé dans le cadre d'une fête de village. C'est une animation parmi d'autres.

Je fais preuve d'un état de santé me permettant d'effectuer cette course d'animation de fête de village, celle-ci n'étant pas classée comme épreuve sportive répertoriée.

Je dégage toute responsabilité des organisateurs de la manifestation sur mon état physique à participer à cette animation. Je fournis un certificat médical de moins d'1 an, ou pour les Licenciés, mention «Athlétisme».

Pour les participants mineurs, accord parental exigé.

COURSE CHOISIE: **10 Km - 5 Km** (entourez votre choix)

(7 € adulte) (5 € adolescent -15 ans)

NOM : Prénom : AGE :

Adresse : ☎

12

Mention « Lu et Approuvé »

Signature

